

**RAPPORT N° 97/4-42**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**PROGRAMME DES ACTIONS 1997 FINANCEES SUR LES CREDITS  
DES MINISTERES DU LOGEMENT, DE L'INTEGRATION  
ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION**

Dans le cadre de la programmation 1997, sur la demande de la Ville de Saint-Denis, l'Etat a accepté de financer des actions d'accompagnement de la Politique de la Ville et d'intégration urbaine touchant les quartiers de Saint-Denis.

Il s'agit essentiellement de permettre la réalisation soit d'études préopérationnelles touchant à la politique de l'habitat et du logement, soit la réalisation d'équipements publics structurants et/ou de proximité (voir listes jointes en annexe).

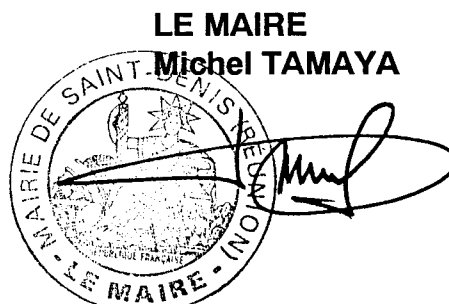
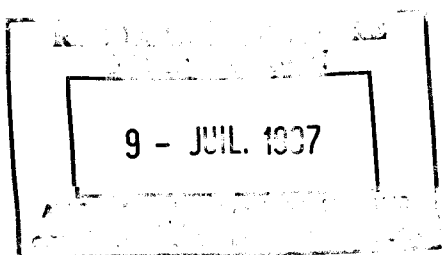
Il convient aujourd'hui de se prononcer sur ce programme d'actions de manière à permettre l'engagement des crédits d'Etat.

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulatif des actions et de leur financement.

Je vous demande :

- d'approuver le programme des actions 1997 ;
- de m'autoriser à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat, à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires ; à engager le programme et à contracter avec les partenaires retenus pour aider la commune à conduire les actions 1997, selon la procédure réglementaire requise (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande) ;
- d'autoriser le versement direct éventuel des subventions aux opérateurs.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**DELIBERATION N° 97/4-42  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 27 juin 1997**

**OBJET**

**PROGRAMME DES ACTIONS 1997 FINANCEES SUR LES CREDITS  
DES MINISTERES DU LOGEMENT, DE L'INTEGRATION  
ET DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 97/4-42 du Maire ;

Vu le rapport de Paul HOARAU, 4ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Aménagement, et Entreprise Municipale/ Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve le programme des actions pour 1997 financées sur des crédits des Ministères du Logement, de l'Intégration et de la Lutte contre l'Exclusion dont la liste est jointe en annexe.

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Etat.

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires.

**ARTICLE 4**

Autorise le Maire à engager le programme et à contracter avec les partenaires retenus pour aider la commune à conduire les actions 1997, selon la procédure réglementaire requise (appels d'offres, marchés négociés, lettres de commande).

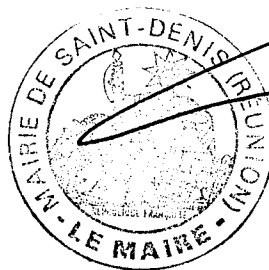
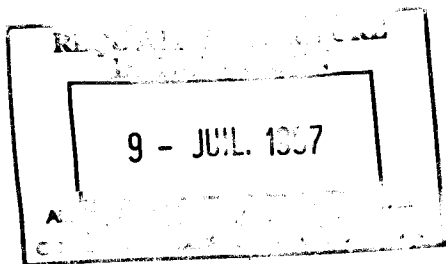
**ARTICLE 5**

Autorise le versement direct éventuel des subventions aux opérateurs.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 04 JUIL. 1997

**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**



A handwritten signature in black ink, written over the official seal.

## PROGRAMME 1997 DES ACTIONS AIDEES PAR L'ETAT FONDS SOCIAL URBAIN (FSU)

PROJET	SECTEUR	COUT GLOBAL H.T.	FINANCEMENT PREVISIONNEL				OBSERVATIONS
			ETAT	COMMUNE	C.G.	%	
Plateau noir polyvalent à la ZAC Bois Rouge La Bretagne	Bretagne	500 000 F	250 000 F	250 000 F	50%	50%	accord DDE
Equipements ludiques à la ZAC Bois Rouge	Bretagne	150 000 F	75 000 F	75 000 F	50%	50%	accord DDE
Réhabilitation de la maison de quartier et jeux pour enfants à Bassin Couderc (RHI)	Bellepierre	100 000 F	50 000 F	50 000 F	50%	50%	accord DDE
Aménagement terrains polyvalents RICHEFEU et MI PRIX	Sainte-Clotilde	400 000 F	200 000 F	200 000 F	50%	50%	accord DDE
Transformation des vestiaires du plateau sportif en local de proximité à Primat	Chaudron	180 000 F	90 000 F	90 000 F	50%	50%	accord DDE
Aménagement et équipement d'une maison de quartier des Granits, Grenadines et Roses des Sables	Bellepierre	100 000 F	50 000 F	50 000 F	50%	50%	accord DDE

AMENAGEMENT DEVELOPEMENT URBAIN

DSUH

PROJET	SECTEUR	COUT GLOBAL H.T.	FINANCEMENT PREVISIONNEL						OBSERVATIONS
			ETAT	%	COMMUNE	%	C.G.	%	
Implantation équipements sportifs (Brûlé, Saint-François, Domenjod et Bretagne)	Divers secteurs	85 000 F	42 500 F	50%	42 500 F	50%			accord DDE
Plateau noir à Montgaillard	Montgaillard	562 500 F	250 000 F	44%	62 500 F	11%	250 000 F	44%	accord DDE
Aménagement Ruelle des Chinois	Centre Ville	1 000 000 F	500 000 F	50%	500 000 F	50%			accord DDE/part Ville payée
Etude et travaux de reconstruction de l'espace collectif situé entre les terrains sportifs des Deux Canons	Sainte-Clotilde	1 200 000 F	600 000 F	50%	600 000 F	50%			accord DDE
Aménagement plate forme de la salle polyvalente des camélias	Camélias	400 000 F	200 000 F	50%	200 000 F	50%			accord DDE
Réfection clôture et pare-ballons du plateau sportif de Roland Garros au Moufia	Moufia	50 000 F	25 000 F	50%	25 000 F	50%			accord DDE
Transformation et aménagement du LCR des Olympiades (centre d'activités)	Moufia	500 000 F	250 000 F	50%	250 000 F	50%			accord DDE
Plateau vert quartier grand canal	Bretagne	200 000 F	100 000 F	50%	100 000 F	50%			accord DDE

AMENAGEMENT DEVELOPEMENT URBAIN  
DSUH

PROJET	SECTEUR	COUT GLOBAL H.T.	FINANCEMENT PREVISIONNEL				OBSERVATIONS
			ETAT	COMMUNE	C.G.	%	
			%	%	%	%	
Equipement de proximité (aire de jeux à la cité Framboises 1)	St François	200 000 F	100 000 F	100 000 F	50%	50%	accord DDE
Aménagement d'une aire de jeux à l'allée des Tecks à Bois-de-Nêfles	Bois de Nêfles	200 000 F	100 000 F	100 000 F	50%	50%	accord DDE
Etude diagnostic fonctionnement des équipements et définition des besoins	Ste Clotilde	100 000 F	50 000 F	50 000 F	50%	50%	accord DDE
Réhabilitation et agrandissement de la salle de boxe (entraînement et compétitions / mise aux normes)	Montagne 15e	300 000 F	150 000 F	150 000 F	50%	50%	avis favorable (sous réserve validation financière Etat du 18/06/97)
Construction d'un terrain de football (engazonnement, arrosage, éclairage, clôture)	Domenjod	1 600 000 F	800 000 F	800 000 F	50%	50%	avis favorable (sous réserve validation financière Etat du 18/06/97)
Aménagement du local des pêcheurs au Butor	Sainte-Clotilde	100 000 F	50 000 F	50 000 F	50%	50%	avis favorable (sous réserve validation financière Etat du 18/06/97)

TOTAL

7 927 500 F

3 932 500 F

3 745 000 F

250 000 F